



Canadian
Bureau for
International
Education

Bureau
canadien de
l'éducation
internationale

Bureau canadien de l'éducation internationale

Proposition à la conversation nationale sur l'immigration du gouvernement du Canada

Août 2016

1) Renforcer le tissu social canadien

- Combien de nouveaux arrivants le Canada devrait-il accueillir en 2017 et au cours des années suivantes?
- Quelles seraient les meilleures mesures à prendre pour aider les nouveaux arrivants à devenir des membres épanouis de nos collectivités?
- Avons-nous atteint un juste équilibre entre les volets ou programmes d'immigration? Dans la négative, quelles priorités devraient être à la base de la planification de l'immigration du Canada?

Depuis son accession au rôle de ministre d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, l'honorable John McCallum a déclaré à plusieurs reprises que les étudiants internationaux figurent en haut de la liste des résidents permanents potentiels en raison de leur maîtrise linguistique, de leur instruction et de leur âge. Ils ont aussi prouvé vouloir être au Canada et connaissent et comprennent dans une certaine mesure le Canada. Ils peuvent procurer des liens économiques, sociaux et politiques à leur pays d'origine et enrichir le tissu multiculturel de notre société.

En tant qu'organisation nationale du Canada sur l'éducation internationale, le [Bureau canadien de l'éducation internationale](#) (BCEI) adhère complètement à cette prise de position. Nous devons toutefois reconnaître que si les étudiants internationaux sont des immigrants « idéaux », ils ne sont pas nécessairement les immigrants les plus « immédiats ». S'il est vrai que certains étudiants internationaux passent directement à la résidence permanente, pour la plupart d'entre eux, le parcours n'est pas linéaire et les obstacles sont nombreux. Tout d'abord, davantage de travaux de recherche (qualitatifs et quantitatifs) sont nécessaires pour que nous puissions mieux comprendre toutes les passerelles qu'ils empruntent et les difficultés auxquelles ils se heurtent.

Les données de sondage du BCEI (*Un monde à apprendre*, BCEI, 2015) indiquent que 50 % des étudiants internationaux ont l'intention de demander la résidence permanente au Canada à la fin de leurs études. Un rapport fédéral récent (*Les étudiants étrangers qui deviennent des résidents permanents au Canada*, Statistique Canada, 2015) trouve que, selon l'année d'arrivée (entre 1990 et 2013), de 20 à 27 % des étudiants internationaux sont devenus résidents permanents dans les 10 ans suivant la délivrance de leur premier permis d'études. Il est impossible de comparer directement ces deux rapports, mais il est clair qu'un grand nombre d'étudiants internationaux voulant devenir résidents permanents ne le font pas ou ne le peuvent pas.



Canadian
Bureau for
International
Education

Bureau
canadien de
l'éducation
internationale

Le BCEI se réjouit des modifications proposées au projet de loi C-24 comme première étape importante de simplification de la transition des étudiants internationaux à la résidence permanente et à la citoyenneté. Comme nous l'étayerons davantage ci-dessous, en revanche, il est possible de faire plus et nous devrions le faire pour encourager des passerelles plus accueillantes et directes pour les étudiants du monde entier qui souhaitent devenir résidents permanents et citoyens du Canada.

En ce qui concerne les étudiants internationaux au Canada, le gouvernement du Canada a l'objectif public de doubler le nombre d'étudiants pour le faire dépasser les 450 000 d'ici à 2022 (*Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale*, gouvernement du Canada, 2015). Il est vrai que la population des étudiants internationaux s'est bien développée, passant de 184 155 en 2008 à 357 762 en 2015, ce qui représente une augmentation globale de 94 %. Cela s'inscrit dans les tendances mondiales et un marché ultra concurrentiel où le Canada se place régulièrement 5^e ou 6^e dans le monde. Ses principaux concurrents sont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne et la France. Ces dernières années, des pays, comme la Chine, la Nouvelle-Zélande et la Malaisie, ont fait très bonne figure au moment d'attirer des étudiants internationaux. De plus, si les augmentations du nombre d'étudiants internationaux étaient supérieures à 10 % d'année en année entre 2011 et 2014, cette augmentation a chuté de 6 % entre 2014 et 2015, ce qui indique que nous ne pouvons pas prendre pour acquis la réputation d'excellence en éducation du Canada. En réponse à la question 4 ci-dessous, le BCEI fournit des recommandations concrètes à la question de savoir comment le Canada peut attirer les meilleurs talents et étudiants internationaux dans un marché international très compétitif.



Canadian
Bureau for
International
Education

Bureau
canadien de
l'éducation
internationale

2) Répondre aux différents besoins du Canada

- **Comment l'immigration peut-elle contribuer à soutenir l'innovation et la croissance économique au Canada?**
- **Devrait-il y avoir davantage de programmes destinés à aider les entreprises à offrir des emplois permanents à des travailleurs étrangers dans l'éventualité où elles seraient incapables de trouver des Canadiens pour occuper ces emplois?**
- **Quel est le juste équilibre entre, d'une part, attirer des talents du monde entier dans les secteurs en forte croissance et, d'autre part, assurer une main-d'œuvre abordable pour les entreprises qui connaissent traditionnellement une croissance plus faible?**
- **Comment l'immigration peut-elle combler les lacunes de notre démographie et de l'économie?**

Lorsqu'ils ont répondu à cette question, les membres du BCEI ont été très clairs sur l'importance des étudiants internationaux comme moteurs d'affaires, d'industrie et d'innovation, tout d'abord comme étudiants et, à long terme, comme membres actifs de la société et de l'économie canadiennes et citoyens y contribuant. Parmi les valeurs mentionnées, citons l'inclusion, le respect, la pleine conscience, le sens des possibilités et de l'opportunité, la règle de droit et l'humanitarisme.

Cependant, les réponses se concentraient moins sur ce qu'il faut intégrer, mais plutôt sur la façon de le faire. Une fois de plus, les étudiants internationaux ont beau être considérés comme un bassin potentiel d'immigrants de choix, les transitions ne sont pas instantanées. Il est essentiel d'avoir de l'aide à financement public pour l'intégration si l'on veut réussir. Comme l'un de nos membres l'a si bien dit : « ... une stratégie nationale d'immigration n'est rien sans l'infrastructure sociale qui l'encadre. » En la matière, il est aussi important de reconnaître le besoin d'aide qu'ont les époux et enfants des étudiants internationaux pour s'intégrer au Canada parallèlement aux étudiants eux-mêmes. La réglementation imposant un permis de travail de quatre ans maximum a de graves répercussions sur les opportunités qui s'ouvrent aux époux accompagnant les étudiants internationaux dès le départ, surtout les étudiants qui viennent faire un doctorat.

L'aide à l'intégration sur le marché du travail, s'adressant aux étudiants internationaux comme aux employeurs, est aussi importante. D'un côté, les étudiants internationaux ont besoin de conseils professionnels au même titre que les étudiants locaux, même si, parfois, il leur faut un peu plus d'aide quant aux nuances linguistiques et techniques d'entrevue et qualités personnelles (des aides qui sont à disposition de nombreux nouveaux arrivants mais qui sont hors d'atteinte des étudiants internationaux). Un rapport international de 2015 (*Train and Retain – Career Support for International Students in Canada, Germany, the Netherlands and Sweden*, Expert Council of German Foundations on Integration and Migration, 2015) souligne le besoin de faire commencer très tôt l'aide sur le plan des carrières et des emplois (et de la poursuivre) pendant le parcours scolaire des étudiants internationaux. Le gouvernement du Canada pourrait être très utile en la matière, par exemple, en diminuant les délais de traitement des permis de



Canadian
Bureau for
International
Education

Bureau
canadien de
l'éducation
internationale

travail coopératif qui, bien qu'ils aient battu des records à un moment l'année dernière avec des délais de traitement à un mois en moyenne, se sont une fois de plus envolés à une moyenne de trois mois. Cette accélération du traitement des permis permettrait aux étudiants internationaux de satisfaire aux exigences de leur programme pour obtenir leur diplôme; elle faciliterait aussi l'exposition au marché du travail, les opportunités de réseautage professionnel, les compétences professionnelles, etc.

En outre, le gouvernement fédéral doit continuer à faciliter les initiatives comme l'initiative *International Student Connect* de COSTI (un pilote cofinancé par le gouvernement du Canada et la province d'Ontario), programme qui facilite la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur et les organisations pour immigrants/d'installation afin qu'ils puissent procurer des services à la fin des études des étudiants internationaux de façons novatrices et ingénieuses.

Les efforts d'intégration au marché du travail financés par le gouvernement doivent aussi se tourner vers les employeurs. Un rapport de l'Université York (*International Students as "ideal" immigrants: Ontario employers' perspectives*, Desai-Trilokekar, Thomson, El Masri, 2016) explique que les employeurs voient les étudiants internationaux comme des « employés à risques » en raison de la complexité des politiques d'immigration et de la longueur des procédures, et décrit d'autres difficultés (perçues et réelles) rencontrées par les employeurs, qui soulignent toutes le besoin d'information/formation sur l'immigration et la promotion de la diversité, surtout pour les petites et moyennes entreprises canadiennes.



3) Moderniser le système d'immigration

- À l'heure actuelle, les niveaux d'immigration sont établis de façon annuelle. Êtes-vous d'accord avec l'idée selon laquelle cette planification devrait porter sur plusieurs années?
- Quelles sont les techniques de modernisation dans lesquelles le Canada devrait investir pour traiter les demandes?
- Quelles mesures le Canada devrait-il prendre pour s'assurer qu'il dispose d'un système d'immigration moderne et efficace?
- Est-il justifié de proposer des options aux personnes prêtes à payer des frais plus élevés pour bénéficier d'un processus accéléré?

Aucune modernisation du système d'immigration du Canada n'aura les effets souhaités à moins qu'elle n'entraîne une réduction des délais de traitement. L'importance des délais de traitement pour le recrutement d'étudiants internationaux est détaillée à la section 4. Il est important ici de mentionner que tout nouveau cadre et mécanisme créé doit avoir suffisamment de ressources dans sa mise en œuvre, puisque les services modernisés ne sont pas efficaces sans l'existence d'information particulière et rapide pour les demandeurs.

Les membres du BCEI ont fait plusieurs recommandations sur le processus :

- La capacité à apporter des changements/révisions/éclaircissements mineurs aux demandes existantes éviterait des retards inutiles et/ou le non-traitement/rejet des demandes.
- Le centre d'appel doit être amélioré pour que les demandeurs puissent parler à un agent plus rapidement et avec la confiance qu'ils auront toujours les mêmes réponses. Des points de service semblables doivent être mis à la disposition des demandeurs à l'étranger, puisque les bureaux des visas ne fournissent souvent pas de numéros de téléphone pour un service rapide et efficace.
- Une plus grande coopération intraministérielle (IRCC, ASFC, Services Canada, Affaires mondiales Canada) contribuerait aussi à faciliter une meilleure coordination et rendement des systèmes.

Étudiants en visite / Stagiaires de recherche

Autre sujet à avoir fait surface parmi les membres du BCEI sur l'amélioration de notre système d'immigration : les étudiants en visite et les stagiaires de recherche. Les étudiants internationaux qui souhaitent venir au Canada temporairement comme étudiants en visite et stagiaires de recherche doivent surmonter des obstacles pour obtenir les permis de travail nécessaires. Certains répondent aux lignes directrices déjà établies pour les dispenses d'Évaluation d'impact sur le marché du travail, mais il y a peu d'uniformité en la matière. Il est important, pour la compétitivité du Canada en éducation internationale et pour son efficacité pour un système modernisé, d'avoir des processus clairs pour ces étudiants et, dans l'idéal, une grande catégorie de dispense.



Canadian
Bureau for
International
Education

Bureau
canadien de
l'éducation
internationale

Programme de permis de travail postdiplôme

À la fin des études, l'une des passerelles ouvertes aux étudiants internationaux qui veulent obtenir la résidence permanente est le permis de travail postdiplôme. Comme nous l'avons déjà mentionné plus tôt, 50 % des étudiants internationaux sondés par le BCEI en 2015 avaient l'intention de demander la résidence permanente. Bien que les données du gouvernement indiquent que la moitié des étudiants internationaux sont approuvés pour un permis de travail postdiplôme et que l'adoption du programme s'est développée de façon substantielle ces dix dernières années (de 3 417 en 2004 à 73 091 en 2014), la conversion à la résidence permanente n'a pas suivi. La proportion de titulaires de permis de travail postdiplôme qui obtiennent la résidence permanente comme pourcentage du total global reste minuscule : 1,7 % en 2011 et 3,8 % en 2015. Le programme a subi plusieurs ajustements au fil des ans, notamment avec la prolongation de la longueur du permis et les professions admissibles, mais il faut faire plus. Par exemple, de nombreux étudiants de premier cycle demandent leur permis de travail postdiplôme, mais décident ensuite de poursuivre leurs études, et il n'existe aucun moyen pour eux d'utiliser la portion inutilisée plus tard puisque ces permis sont délivrés pour une seule utilisation.

Autre exemple : de nombreux étudiants internationaux finissent des programmes de base et d'apprentissage de métiers et ne se qualifient pas au permis de travail postdiplôme. Le Canada se retrouve donc perdant, sans cette source de main-d'œuvre pour de nombreuses professions en demande comme les électriciens, les mécaniciens de chantier et machinistes, ou les mécaniciens de poids lourds. Pour ces professions, il est important d'ajouter que le fait que peu de permis de travail les aident à terminer leur apprentissage pourrait être la raison principale pour laquelle il y a si peu d'étudiants internationaux faisant des études de métiers.

En outre, la transition d'étudiant international à titulaire d'un permis de travail postdiplôme peut être entravée par le manque d'information pour les employeurs potentiels sur la capacité des demandeurs de permis de travail postdiplôme à travailler en attendant la décision, et par le manque de mécanisme pour qu'un demandeur en ligne puisse prouver qu'il a bien envoyé sa demande.

Entrée express

À la recherche de la résidence permanente, les étudiants internationaux doivent faire une demande d'Entrée express dans le système de gestion électronique des demandes lancé en janvier 2015, comme pour toutes les demandes de la catégorie de l'expérience canadienne, les programmes de candidats des provinces, le programme fédéral des travailleurs qualifiés et le programme fédéral des travailleurs des métiers. Comme le BCEI l'a remarqué dans son rapport *Un monde à apprendre* de 2015, ce processus a ajouté une étape pour les étudiants internationaux, une étape qui est plus compétitive puisqu'ils sont placés dans un bassin avec tous les autres demandeurs. Bien que le rapport d'exercice 2015 de l'Entrée express du gouvernement du Canada indique que les candidats actifs du bassin qui ont déjà possédé un permis d'études ont un Système de classement global médian plus élevé que les



Canadian
Bureau for
International
Education

Bureau
canadien de
l'éducation
internationale

autres du bassin avec une note de 408, seuls 707 (9 % de tous les candidats ayant déjà possédé un permis d'études) avaient un note supérieure à 451. Ce chiffre est important : dans les 23 vagues d'invitation de 2015, la note limite du Système de classement global oscillait entre 456 et 886. Le BCEI, ses membres et ses partenaires se réjouiraient d'avoir l'occasion de travailler avec des représentants du gouvernement pour réfléchir à des façons d'améliorer ce Système afin de mieux reconnaître les étudiants internationaux, y compris la façon de reconnaître les titres canadiens et l'expérience professionnelle canadienne sortant des Codes nationaux des professions actuels, et quand les reconnaître.

Frais d'accélération des demandes

Le BCEI ne recommande pas de frais plus élevés pour un processus accéléré, mais si ces frais venaient à voir le jour, ils devraient être investis directement dans le financement du traitement des permis pendant les périodes de haut volume et à la réduction des goulots d'étranglement.



Canadian
Bureau for
International
Education

Bureau
canadien de
l'éducation
internationale

4) Faire preuve de leadership en matière de migration et d'immigration à l'échelle mondiale

- Est-il important que le Canada continue à faire preuve de leadership en matière de migration à l'échelle mondiale? Dans l'affirmative, quel est le meilleur moyen d'y arriver?
- Comment le Canada peut-il attirer les personnes les plus talentueuses et les meilleurs étudiants de l'étranger?
- De quelles façons le Canada peut-il être un modèle mondial en matière de réfugiés, de migration et d'immigration?

Dans la section 1, nous avons fourni des données sur la population des étudiants internationaux au Canada. Le BCEI a trois grandes recommandations pour que le Canada puisse demeurer compétitif au moment d'attirer des talents mondiaux et des étudiants internationaux :

1) Réduction des délais de traitement des visas :

Dans le sondage des étudiants fait par le BCEI en 2015, 9 % des sondés ont dit qu'acquérir leur permis d'études canadien était un grand obstacle pour eux quand ils ont fait leur demande pour faire des études ici. Bien que les délais de traitement des permis d'études à l'étranger aient diminué légèrement entre 2001 et 2014, ils ont augmenté de 30 % entre 2014 et 2015. Le BCEI plaide en faveur de l'élargissement des programmes novateurs comme le programme Étude express Canada (Vietnam), Student Direct Stream (Chine) et le programme de partenariat étudiant (Chine/Inde), non seulement aux régions et pays prioritaires, mais dans tout le secteur de l'éducation, pour inclure les élèves de primaire et secondaire et tous les étudiants en études supérieures.

En 2015, les renouvellements de permis d'études faits au Canada et le traitement des permis de travail ont atteint des niveaux élevés qui se sont maintenus en 2016. Les normes de service de l'Australie pour les visas d'études des étudiants internationaux au pays se situent à entre 14 et 30 jours, et 7 jours pour les visas de travail, mais les délais de traitement au Canada, au 11 juillet 2016, oscillaient entre 3 et 17 semaines pour les nouveaux permis d'études et les renouvellements, et entre 4 et 16 semaines pour les nouveaux permis de travail et renouvellement. Le BCEI s'inquiète aussi que la nouvelle réglementation, comme celle qui oblige les étudiants internationaux à faire une autre demande de permis d'études après avoir satisfaits à toutes leurs exigences de conditions préalables, ne fera qu'accroître encore plus les délais de traitement au Canada.

2) Augmentation du financement des bourses pour les étudiants internationaux :

Dans le sondage de 2015 des étudiants internationaux fait par le BCEI, 52 % des sondés ont indiqué que l'existence d'aide financière pour faire des études au Canada était « essentielle » ou « très importante » dans leur décision de faire des études au Canada. Comme le [Comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale](#) (2012) l'indique :



Canadian Bureau for International Education
Bureau canadien de l'éducation internationale

« Pour attirer les meilleurs talents, il faut également un régime de bourses compétitif. Même si le Canada a réalisé des investissements considérables dans les bourses d'études supérieures et postdoctorales, un nombre insuffisant de ces programmes s'adressent aux étudiants internationaux. En 2011-2012, à peine 25 p. 100 des Bourses d'études supérieures du Canada Vanier (BESC Vanier) et 31 p. 100 des Bourses postdoctorales Banting ont été accordées à des étudiants internationaux. Les étudiants internationaux ne sont pas non plus admissibles à un grand nombre des bourses financées par le Programme de bourses d'études supérieures du Canada. Par comparaison, le nombre de bourses d'études supérieures vient de passer à 10 000 en Australie, alors qu'il est estimé à 100 000 aux États-Unis. Dans les deux cas, les étudiants internationaux sont admissibles à la majorité de ces bourses. »
(page ix)

Le comité consultatif a par la suite recommandé d'établir l'image de marque du Canada par des bourses aux étudiants internationaux de premier cycle, où le gouvernement fédéral cofinancerait 8 000 nouvelles bourses canadiennes pour les meilleurs étudiants internationaux de premier cycle et regrouperait les subventions et bourses ouvertes aux étudiants internationaux de premier cycle et postdoctoraux sous une marque, en mettant l'accent sur les domaines prioritaires correspondant aux intentions d'innovation et de prospérité du Canada. Le Canada se déclare pour ces deux recommandations comme façon de faire que le Canada continue à attirer des étudiants internationaux de qualité dans ses universités et collèges, un milieu mondial très compétitif.

En outre, au moment de faciliter l'élargissement des bourses pour les étudiants internationaux, le BCEI inclut les étudiants internationaux réfugiés. Une aide financière supplémentaire, alliée à des dispositions pour un cadre d'immigration qui autorise les étudiants réfugiés à venir au Canada pour poursuivre leurs études (avec la possibilité de s'installer plus tard) devrait se trouver au centre de la réponse du Canada à la crise en cours des réfugiés internationaux et aux crises futures.

3) *Éclaircissement du programme des étudiants internationaux et uniformisation des passerelles à la résidence permanente et à la citoyenneté pour les étudiants internationaux à la fin de leurs études :*

Pendant le processus de concertation du BCEI, la réponse collective de plusieurs établissements a été de dire qu'éclaircir les zones d'ombre du programme des étudiants internationaux constituerait l'une des meilleures façons de mettre le Canada en meilleure place pour recruter des étudiants et les faire rester au Canada. Bien que le comité



Canadian
Bureau for
International
Education

Bureau
canadien de
l'éducation
internationale

consultatif du BCEI sur l'immigration continue de travailler avec des représentants d'IRCC sur plusieurs « zones grises » du règlement et des politiques du programme, nous aimerions avoir des concertations plus approfondies et plus larges avec le Ministère menant à des réponses et à des communications faisant autorité sur des modifications de politique et de procédure.

Cette clarté est nécessaire, non seulement sur les études au Canada, mais aussi sur les passerelles pour rester au Canada à la fin des études. Dans le sondage de 2015 des étudiants internationaux fait par le BCEI, 59 % des sondés ont indiqué que des perspectives d'obtention de la résidence permanente étaient « essentielles » ou « très importantes » dans leur décision de faire des études au Canada. En plus des nombreuses qualités de la société et de l'instruction canadiennes, les représentants gouvernementaux, les écoles, les organisations et les recruteurs font tous la promotion des possibilités ouvertes aux étudiants internationaux à la fin de leurs études comme bienfaits des études au Canada. Cependant, si les étudiants internationaux doivent clairement prouver leur intention de rentrer dans leur pays comme condition d'acceptation pour faire des études au Canada, cela créé l'impression qu'ils ne sont pas forcément les bienvenus à long terme.

Bien que le cadre du Canada pour passer d'étudiant international à résident permanent soit considéré comme étant généreux comparé à celui de beaucoup de pays, il est compliqué, surtout si l'on prend en compte les programmes de candidats des provinces. Ces dix dernières années, il y a eu beaucoup de changements de réglementation dans toutes les provinces, ce qui complexifie davantage le processus pour les étudiants, les employeurs, les établissements et les intervenants, même lorsque des changements sont bénéfiques. De plus, il faut mentionner que d'autres pays, comme l'Australie, sont en train d'améliorer leurs passerelles à la fin des études pour les étudiants internationaux, signe qu'ils comprennent que ces passerelles accordent un avantage sur la concurrence.

Si le gouvernement fédéral veut intégrer les étudiants internationaux pour les atouts à valeur ajoutée qu'ils apportent à notre économie et notre société, il doit (parallèlement à ses homologues provinciaux et territoriaux) veiller à avoir des politiques, procédures et passerelles claires et uniformes pour faciliter l'arrivée des étudiants au Canada et leur transition à la résidence permanente et à la citoyenneté. Une bonne pratique mentionnée dans les concertations du BCEI avec les établissements membres se trouve au Québec, où le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion propose des séances d'information sur les campus et en ligne (en collaboration avec les établissements) pour promouvoir le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et répondre aux questions des étudiants qui souhaitent demander la résidence permanente. Ce service est populaire auprès des étudiants et envoie un message clair d'engagement à faire rester les étudiants internationaux.